



Monsieur Stanislas Guérini
Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques

Copie à :
Madame Nathalie Colin
DGAFP

Les Lilas le 17 mars 2023

Monsieur le Ministre,

Nos organisations syndicales ont réaffirmé à plusieurs reprises leur volonté d'aboutir à un accord majoritaire sur la protection sociale complémentaire en prévoyance à la fin du premier trimestre 2023.

Nous tenons à souligner que l'accord signé unanimement en janvier 2022 comprend un engagement du gouvernement à une négociation sur la protection sociale statutaire et complémentaire en prévoyance des agent·es du versant Etat de la Fonction publique.

Depuis, des engagements précis ont été pris par la DGAFP sur le capital décès et sur la rente éducation, et des pistes ont été présentées pour une réforme de l'articulation des congés longue maladie et longue durée. Concernant l'incapacité, les pistes évoquées doivent être précisées et elles sont pour nous en l'état très en deçà de nos attentes.

En outre, aucune négociation n'est pour l'heure ouverte pour la prise en charge de l'invalidité ni pour la prévoyance complémentaire.

En l'état, dans différents champs ministériels, les concertations et négociations pour la mise en oeuvre de la nouvelle réglementation en couverture santé ne peuvent être menées. Elles sont en effet entravées par le cadre contraignant imposé par la circulaire de juillet 2022, dont nous demandons l'abrogation, et par l'absence de perspective en prévoyance.

Il ne serait pas envisageable de mettre en place un nouveau régime complémentaire supprimant de fait la mutualisation des risques prévoyance complémentaire. Cela aboutirait en effet à un recul majeur en protection sociale pour les agents et agentes du versant Etat de la Fonction publique.

.../...

Nous prenons acte de l'annonce d'une première réunion du comité de suivi de l'accord de janvier 2022 pour le mercredi 22 mars. Mais aucune réunion multilatérale pour la négociation en prévoyance n'est par ailleurs programmée, ce qui n'est pas acceptable et très inquiétant. Nous ne pouvons en effet nous résoudre à constater que l'accord de 2022 n'est pour l'heure pas respecté.

Nous vous rappelons en conséquence notre demande de signes forts du gouvernement pour ouvrir une véritable négociation visant à renforcer la protection sociale de tous·tes les agent·es, et pour que les négociations dans les ministères permettent d'améliorer l'accord déjà signé.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Mylène JACQUOT
Secrétaire Générale
de la CFDT
Fonctions Publiques



Christian GROLIER
Secrétaire Général
de FO Fonction Publique



Céline VERZELETTI
Co-Secrétaire Générale
de l'UFSE CGT



Christophe DELECOURT
Co-Secrétaire Général
de l'UFSE CGT



Benoît TESTE
Secrétaire Général
de la FSU



Gaëlle MARTINEZ
Déléguée Générale
de Solidaires Fonction
Publique



Luc FARRE
Secrétaire Général
de l'UNSA Fonction
Publique

